

<b>Zeitschrift:</b>	Geographica Helvetica : schweizerische Zeitschrift für Geographie = Swiss journal of geography = revue suisse de géographie = rivista svizzera di geografia
<b>Herausgeber:</b>	Verband Geographie Schweiz ; Geographisch-Ethnographische Gesellschaft Zürich
<b>Band:</b>	35 (1980)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	A propos du programme de maturité fédérale en géographie
<b>Autor:</b>	Portmann, Jean-Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-56945">https://doi.org/10.5169/seals-56945</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# A propos du programme de maturité fédérale en géographie

La matière de l'examen de géographie ne peut donner satisfaction. Elle devra être sérieusement amendée, voire repensée sans tarder. Le *Règlement ... de maturité*,<sup>1)</sup> en vigueur depuis 1973 indique les *Objectifs de l'étude* pour les différents types de maturité A,B,C,D,E ainsi que le *Programme* comprenant cinq domaines principaux. L'énumération laconique de ceux-ci contraste avec la prolixité de la liste des objectifs parue dans *Geographica Helvetica* (1977, 1, p. 1-10)<sup>2)</sup>. Cet inventaire ne peut pas donner satisfaction non plus; touffu et désordonné, il ne comprend pas l'énumération systématique, cohérente des notions de base essentielles de notre discipline. Il apparaît plutôt comme un fatras de connaissances et présente des faiblesses évidentes non seulement dans sa rédaction, mais dans sa conception même. Un programme structuré devrait résERVER une place égALE aux différents domaines de la géographie, tout en mettant en évidence, bien sûr, le caractère unitaire et global de celle-ci.

Les commentaires qui suivent, et qui se veulent constructifs, portent exclusivement sur la version française; à dessein, le texte allemand n'a pas été consulté du tout.

Avant de dénoncer les lacunes qui nous paraissent les plus graves, signalons quelques imprécisions fâcheuses. Il ne s'agit pas ici d'ergoter mais, du moment que ce catalogue des objectifs veut fixer la matière jusque dans les détails, ceux-ci doivent être précis et formulés correctement. Il en va de l'esprit même dans lequel l'enseignement sera donné!

Par exemple, peut-on parler des "connaissances de base de la topographie de la Suisse", ou encore d'"apprécier la situation et d'évaluer les distances à l'aide d'exemples concrets"? Que penser de "l'articulation horizontale et verticale des continents"?

Qu'entend-on par: "énumérer les différences de structures par rapport à l'Europe"? S'agit-il de la structure géologique, de la tectonique? Ou plus loin: "évaluer (à l'aide d'exemples concrets et en fonction de la sécurité face aux catastrophes naturelles, de la position forte ou des possibilités d'échanges commerciaux) les sites géographiques ayant déterminé l'implantation de l'habitat." A la fin du même paragraphe

encore (6.2.1.) "Reconnaitre les morphologiques (sic) caractéristiques de la Suisse: verrous, terrasses, cônes de déjection, deltas, etc., et déterminer leur influence sur l'articulation des communautés politiques."

Comme si ces formes mineures étaient toute la Suisse! L'essentiel de ce qui se rapporte à la répartition des altitudes, aux éléments principaux du relief, aux vallées, aux bassins fluviaux et aux réseaux hydrographiques est laissé de côté ici.

Le programme en question, bourré d'expressions de ce genre, comprend sept chapitres, à savoir:<sup>3)</sup>

- 6.2.1. Connaissances de base de la topographie de la Suisse, de l'Europe et des autres (sic) continents.
- 6.2.2. Géologie de la Suisse.
- 6.2.3. Méthodes d'observation et de représentation géographiques.
- 6.2.4.a) Climat, hydrographie, types de sols, végétation.
- b) Population, habitat, économie, communications.
- c) Action conjuguée du paysage, aménagement du territoire, protection de l'environnement.

A propos du chapitre consacré à la géologie de la Suisse (6.2.2., p. 6), une question cruciale surgit, à côté de multiples remarques relatives aux notions présentées, aux expressions utilisées. Pour quelles raisons ces rudiments hétéroclites de géologie figurent-ils dans le programme de géographie? Pourquoi une telle place est-elle accordée à la géologie plutôt qu'à l'écologie, à la sociologie, à l'ethnologie?<sup>4)</sup> on serait même tenté d'ajouter, avec une pointe d'ironie, à l'astronomie ou au dessin.

La géographie n'est-elle pas suffisamment cohérente et autonome, sa finalité pas assez spécifique pour constituer, à elle seule, la matière d'un examen de maturité fédérale?

---

Jean-Pierre Portmann, professeur, Institut de géographie, Coq d'Inde 10, 2000 Neuchâtel

Les causes de ce rattachement insolite de la géologie à la géographie nous échappent. Faut-il les rechercher dans certaines particularités et traditions de l'Ecole suisse alémanique, dans la formation de ses maîtres, etc. ? En tout cas, il tombe sous le sens que les notions géologiques courantes, celles qui constituent le fond commun des connaissances que doit acquérir un bachelier, entrent tout naturellement et logiquement dans la géomorphologie, branche de la géographie physique.

Le chapitre suivant (6.2.3., p.6) porte sur les *Méthodes d'observation et de représentation géographiques*. On s'étonne, en premier lieu, de la position et de l'extension de ce chapitre formulant des recommandations d'ordre didactique. Celles-ci trouveraient logiquement leur place, semble-t-il, dans une introduction. A vrai dire, elles vont même de soi, car elles sont incluses implicitement dans les autres parties du programme. En fait, elles ne sont pas présentées ici d'une façon systématique, mais énumérées en un chaos de suggestions et de directives.

Plus clair, moins incohérent, nous apparaît le chapitre suivant (6.2.4.a, p.6), consacré au climat, à l'hydrographie, aux types de sols, et à la végétation. Pourtant le passage consacré à la pédologie est bien restreint et obscur!

Des notions fondamentales de géographie humaine sont présentées dans un autre chapitre (6.2.4.b, p.7) sous le titre *Population, habitat, économie, communications*. On ne précise pas d'ailleurs s'il s'agit de la Suisse, d'autres pays ou du monde entier. Un des autres sujets laisse aussi planer le doute: "Expliquer les typologies historiques et statistiques des villes et les appliquer à des exemples précis". N'existe-t-il pas d'autres typologies ? Se limite-t-on à la Suisse ?

Dans un dernier chapitre (6.2.5., p.7) on propose l'étude de quelques applications de la géographie. A notre avis, celles-ci devraient être abordées au gré des différents chapitres, les notions théoriques étant complétées par des exemples d'applications pratiques. Ne serait-ce

pas plus indiqué, du point de vue scientifique et didactique, de dénoncer les méfaits de l'érosion des sols à propos de l'étude de ceux-ci ? Ou encore de présenter les atteintes à l'environnement causées par l'industrie en parlant de celle-ci ? D'autres exemples pratiques pourraient être donnés aussi, dans ce cas, quitte à consacrer, *in fine*, un exposé à la vue d'ensemble des aspects pragmatiques de la géographie.

En guise de conclusion, on se permettra d'insister pour que le *Programme*, et surtout, le *Catalogue des objectifs* du *Règlement de maturité* soient prochainement revus afin de correspondre au contenu réel de la géographie, à ses méthodes et à sa finalité. Tout au long de la formation scolaire, la géographie doit apparaître comme un ensemble autonome, cohérent de notions essentielles; elle doit être un entraînement à l'analyse et à la synthèse.<sup>5)</sup>

#### Notes infrapaginale

- 1) Règlement des examens fédéraux de maturité (413.12- du 17 décembre 1973-. Etat le 1er avril 1977).
- 2) Ce catalogue des objectifs ("Lernzielkatalog") a été publié en tant que "Bericht der Spezialkommission des Vereins Schweizerischer Geographielehrer" - VSGg -).
- 3) Les différences entre les titres de ces chapitres et le *Programme du Règlement ... de maturité* (note 1, ci-dessus) sont mineures.
- 4) VERMOT, Ruth G.: Ethnologie und Schule, Geographica Helvetica, 1979-2 p. 73-76.
- 5) HENRIET, Jean-Michel.: Curriculum géographique pour adolescents de 16 à 19 ans. Compte-rendu de la Conférence européenne de Londres (29 mars - 1er avril 1978). *L'Espace géographique* 1979/2, p.157.